

Nombre de membres :

- en exercice 7
- présents 7
- exprimés 7
- représentés 0
- Excusé 0

Date de la convocation : 20/11/2017



**EXTRAIT DU REGISTRE  
DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL**

**Séance du 24/11/2017**

**OBJET : Rénovation thermique et énergétique de l'appartement municipal,  
attributaires et signature du marché.**

L'an deux mille dix sept et le 24 novembre à 20H30 le Conseil Municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni à la Mairie de Bax, au nombre prescrit par la loi sous la Présidence de Monsieur BEDEL Philippe.

**Présents :** BEDEL Philippe, BIAU Jean Luc, BATAILHOU-VILLET Eve, LE LURON Renaud, MANFRIN Jean Marc, MARTY Lætitia, ROSELLO José.

Madame Lætitia MARTY a été élue secrétaire.

Mr le maire rappelle qu'un avis d'appel à la concurrence a été lancé le 19/09/2017 concernant un marché de travaux à procédure adaptée pour « Rénovation énergétique d'un logement au dessus de la mairie de Bax . » qui expirait le 19/10/2017.

La commission des marchés publics non formalisée, dite commission « ad-hoc » , désignée par délibération n°2017-15 du 24/07/2017 s'est réunie le 23/10/2017 pour statuer sur les offres reçues dans le délai requis.

Le marché a été jugé fructueux et d'un montant global inférieur aux estimatifs établis par le maître d'œuvre.

Compte tenu des critères d'attribution fixés : Prix des prestations : 60% ; Capacités techniques et références : 20 % ; Engagement sur la date d'intervention et sur le planning: 20 %,

Monsieur le maire présente les entreprises retenues pour les 3 lots de ce marché ainsi que les montants correspondants.

Lots	Titulaire	Montant HT	Montant TTC
1 : ISOLATION, PLATRERIE SÈCHE, PEINTURES	STAND SOL & peintures	16 054,00 €	19 264,80 €
2 : MENUISERIES EXTERIEURES ET INTERIEURES	LUXSTORE	3 408,41 €	4 090,09 €
3 : ELECTRICITE, CHAUFFAGE, VENTILATION	SARL ETS LEBEL	16 838,23 €	20 205,88 €
<b>TOTAL</b>		<b>36 300,64 €</b>	<b>43 560,77 €</b>

Après délibération, le conseil municipal décide, à l'unanimité:

- d'autoriser Monsieur le Maire à signer le marché avec les entreprises retenues
- d'autoriser Monsieur le Maire à signer toutes pièces utiles et nécessaires à ce dossier

Ainsi fait et délibéré à Bax, les jour, mois et an que dessus

La présente délibération certifiée exécutoire a été publiée et transmise au Représentant de l'État le 27 novembre 2017

**Le Maire, P.BEDEL**